

LE JOURNAL DES FINANCES



JDF.COM

N° 6249 - DU 8 AU 14 SEPTEMBRE 2007 - 37^e SEMAINE

ENTRETIEN AVEC



Roger Polani
Directeur général
Associé de SPGP

Vous et Gonzague Ruchaud avez créé le 5 juillet le premier fonds spécialisé dans les valeurs cotées sur Alternext. Pour quelles raisons ?

Notre objectif est de profiter de l'important potentiel que représente Alternext. Depuis sa création il y a deux ans, le succès de ce marché dédié aux petites et moyennes sociétés en phase de croissance ne se dément pas. Il a déjà accueilli plus d'une centaine de valeurs, représentant aujourd'hui près de 6 milliards d'euros de capitalisation boursière, dont 1 milliard de flottant.

Quelle est votre méthode d'investissement pour ce FCP dénommé RP Sélection Alternext (*) ?

Notre démarche est purement celle du *stockpicking*. La composition de RP Sélection Alternext est susceptible d'évoluer tous les jours s'il le faut. Nous n'avons pas d'approche sectorielle ni géographique. Nous sélectionnons les sociétés sur des critères fondamentaux.

Nous recherchons surtout des valeurs de croissance, qui attendent une progression de 15 à 20 % de leur activité sur plusieurs années. Au final, une vingtaine de titres cotés sur Alternext représentent plus de la moitié du fonds. Par souci de souplesse et dans le but de diversification, nous pouvons investir jusqu'à 10 % du fonds dans de grandes valeurs et nous nous donnons également la possibilité d'investir sur le Marché Libre dans la limite de 10 %. Ce qui en fait un fonds d'actions européennes, éligible au PEA.

« Un premier fonds pour investir à long terme sur Alternext »

Quelle est sa performance depuis sa création ? N'y a-t-il pas un risque à investir aujourd'hui dans les valeurs moyennes dans le contexte actuel de forte volatilité des places boursières ?

A fin août, la valeur liquidative de RP Sélection Alternext s'établissait à 48.789,62 euros, en léger repli de 2,4 % par rapport à sa valeur d'origine (50.000 euros). Le fonds a donc bien résisté à la crise boursière de cet été. C'est une agréable surprise d'autant que les valeurs restent volatiles.

Alternext étant un marché étroit, il faut y investir prudemment, à dose homéopathique et dans une optique de long terme. Nous recommandons de souscrire à ce fonds pour une durée minimale de cinq ans.

Pour éviter un éventuel développement démesuré et pour s'assurer de la stabilité des souscriptions, nous avons établi des garde-fous. D'une part en fixant le montant initial de la part à un niveau élevé de 50.000 euros. D'autre part en établissant des frais plus élevés que pour la moyenne de nos autres fonds, avec un droit d'entrée maximal de 6 % et un droit de sortie acquis au fonds de 3 %.

Propos recueillis par Christelle Donger

(*) Code : FR0010483339



17, avenue Matignon – 75008 Paris
Tél : 01.56.59.63.63 Fax : 01.56.59.63.64